



FORMATION COURTE

# Situations emblématiques complexes de l'allaitement maternel rencontrées dans le suivi post-partum à domicile

Dates de la formation : 23 mai 2024

Horaires : 8h15-16h30



## **DESCRIPTION ET OBJECTIF**

La formation sera organisée sur 1 journée pour aborder différentes situations fréquentes d'allaitement maternel rencontrées dans le suivi post-partum à domicile à court, moyen et long terme.

Cette formation sera proposée sous forme d'atelier réflexifs et pratiques pour développer les compétences au sujet de la complexité de l'allaitement maternel. Des apports théoriques seront apportés directement lors des debriefings.

### **Thématiques traitées :**

- **Perte de poids/prise de poids du nouveau-né (NN) :** Comment favoriser une prise de poids pour le NN ? Comment stimuler ou maintenir ou favoriser une bonne lactation chez la mère ?
- **Lactation (stimulation / maintien):** pratiques et recommandations, frein de langue court : signes d'alerte, situations, observations, soutiens professionnels, conduites à tenir et galactagogues.
- **Mastite :** Comment diagnostiquer, comment gérer les symptômes ? Comment maintenir une lactation ou la stimuler si nécessaire par la suite ?
- **Mycose :** pratiques, recommandations et évolution

### **Les objectifs sont les suivants :**

Fournir des outils théoriques et pratiques aux sage-femmes indépendantes pour promouvoir l'allaitement maternel et ceci, dans des situations complexes d'allaitement.

## **Les compétence(s) visée(s) sont les suivantes :**

A la fin de la formation, les participant.e.s seront capable de :

- Affiner leur jugement clinique et formuler des hypothèses diagnostiques (diagnostic principal et différentiel) dans le cadre de situation d'allaitement complexe
- Proposer aux femmes/couples des prises en soin adaptées et acceptables pour le maintien ou la restauration de la physiologie dans le cadre d'un allaitement complexe, en respectant les besoins/attentes de la femme/du couple
- Identifier les situations qui nécessitent une collaboration interprofessionnelle (consultante en allaitement maternel IBCLC, gynécologue-obstétricien, etc.) et organiser celle-ci.
- Situer les problématiques de l'allaitement maternel dans le contexte socio-culturel actuel afin de comprendre les enjeux et pressions s'exerçant sur les femmes allaitantes.

### > PUBLIC CIBLE

---

Cette formation s'adresse aux Sage-femmes indépendantes

### > ATTESTATION

---

Une attestation de participation sera délivrée à la fin de la formation.  
Reconnaissance E-log : 12 points (en cours)

### > DÉLAI D'INSCRIPTION

---

Jusqu'au 10 mai 2024

## **PROGRAMME**

### **08h15-9h45**

Thème : Comment favoriser une prise de poids chez le nouveau-né ?

Vignettes cliniques

*Intervenant(s) : Julie Flohic*

### **10h15-11h45**

Thème : Comment stimuler, favoriser ou maintenir une bonne lactation chez la mère ? Atelier réflexif

*Intervenant(s) : Julie Flohic*

### **13h15-14h45**

Thème : Mastite / mise en situation

*Intervenant(s) : Christelle Kaech et Julie Flohic*

### **15h00-16h30**

Thème : Mycose / raisonnement clinique

*Intervenant(s) : Julie Flohic*

## **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

Julie Flohic, maître d'enseignement HES, HESAV

## **INTERVENANT.E.S**

- Julie Flohic, maître d'enseignement HES, HESAV
- Christelle Kaech, assistante HES, HESAV

## **LIEU DE FORMATION ET CONTACT**

### **HESAV - Haute École de Santé Vaud**

Site de César Roux

Rue Dr César-Roux 19

1005 Lausanne

Salle CR/salles 50.05 et 50.04

## **PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

CHF 300.- pour la journée.

**Paiement avant le début de la formation, dès la réception de la facture.**

## INSCRIPTION

Les participant.e.s inscrit.e.s recevront un mail de confirmation ou d'annulation de la formation (dépendant du nombre d'inscrits) 12 jours avant le début de la formation. Si la formation est maintenue, **la convocation** et **la facture** leur seront adressées. Il leur sera demandé de régler cette dernière avant le premier jour de la formation.

*Tout désistement doit être annoncé par écrit à l'Unité de la formation continue. Si celui-ci est communiqué moins de 12 jours avant le début de la formation alors l'intégralité du montant reste due.*